



cnps
Centre National
des Professions de Santé

Votre santé,
notre combat.

Communiqué de presse

Le 15 décembre 2011

Contact presse

Michel Chassang
Tel. 06 85 72 60 83

Haut conseil au financement de la protection sociale : Le CNPS refuse la mise à l'écart des libéraux de santé

Le CNPS, l'intersyndicale des libéraux de santé, salue l'initiative du Président de la République de créer un Haut conseil au financement de la protection sociale qui permettra enfin d'aborder la question du financement de l'Assurance-maladie.

Cette nouvelle structure, qui doit formuler des propositions pour définir un financement pérenne essentiel à la survie de notre système de santé, doit être le creuset d'une réflexion commune entre les différents partenaires sociaux, à l'instar du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie.

Aussi, le CNPS ne comprendrait pas que les professionnels de santé, et en particulier les libéraux de santé puissent être exclus du futur Haut conseil au financement de la protection sociale, comme le laisse supposer le projet de décret que prépare le gouvernement.

Le CNPS demande au gouvernement de revoir de toute urgence son projet de décret afin que les libéraux de santé puissent contribuer de façon directe aux travaux de cette structure où ils ont une totale légitimité à être représentés.

**Centre National
des Professions
de Santé**

54 rue Ampère
75849 PARIS cedex 17
Tél : 01 56 79 20 65
Fax : 01 56 79 20 21

cnps@cnps.fr